

.....  
ALMA REDZIC  
.....

## La prostitution - une profession comme une autre?

«Ils sont plus impatients, plus agressifs et plus grossiers... Les demandes pour des femmes-esclaves se sont multipliées ces derniers temps. J'ai parfois l'impression que tous les clients sont des sadiques dissimulés. L'impact des films est manifeste et, dans une bien plus grande envergure, la consommation de films porno hard.»<sup>1</sup>

Ainsi s'était exprimée Brigitte Obrist, âgée de 29 ans en 1992 dans une interview du magazine allemand «Spiegel». A l'époque elle travaillait depuis neuf ans comme prostituée dans un salon près de Zurich dont elle était la tenancière et elle était engagée dans le mouvement européen des prostituées. Elle parlait de clients qui craquent, de gestes agressifs, de la brutalité, de femmes du tiers-monde menacées, de prostituées qui font le trottoir, de viols, de bagarres et aussi de meurtres. Elle expliquait, de manière très éloquente en faisant une analyse pertinente, l'effet que produisaient les films porno hard dans le milieu de la prostitution. Elle rapportait que la profession était devenue plus dure et plus dangereuse.

Dans son interview d'il y a 21 ans, Brigitte Obrist était convaincue que: « Les gens qui regardent régulièrement des films pornos voudront toujours augmenter leurs stimulations, les jeux érotiques deviennent forcément plus extrêmes. Un jour, par curiosité, on en viendra à explorer des pornos impliquant des animaux, des enfants ou le sadomasochisme. Je suis absolument contre cette sexualité brutalisée présentée dans les films. Le supplice du fouet, ok, ça peut être voluptueux, je peux l'accepter. Mais des scènes où des femmes sont d'abord battues presque à mort et ensuite bestialement baisées n'ont, à mon avis, rien à voir avec la sexualité.»<sup>2</sup> Aujourd'hui elle prend position contre la criminalisation de la prostitution, mais aussi contre la pénalisation des clients à l'instar du modèle suédois. Elle véhicule<sup>3</sup>, comme Michèle Binswanger<sup>4</sup>, l'image de la « pute heureuse et fière de l'être », la femme qui offre ses services en toute autonomie, de son plein gré. En même temps, Brigitte Obrist et Michèle Binswanger se moquent d'Alice Schwarzer pour sa rigueur morale<sup>5</sup> et prétendent que cette dernière cherche à acquérir de l'influence afin d'entrer dans les annales du féminisme<sup>6</sup>. La bigoterie et la haine des hommes sont évoquées simultanément et devraient suggérer qu'en matière de régulation de la prostitution, qu'elle que soit la forme et le but poursuivis, il s'agit en fait d'une atteinte au droit des femmes de disposer librement de sa personne.

2 [www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html](http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html).

3 [www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen](http://www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen).

4 [www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track](http://www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track).

1 [www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html](http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html).

5 [www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track](http://www.tagesanzeiger.ch/leben/gesellschaft/Im-Bett-mit-Alice-Schwarzer/story/27979413?track).

6 <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

Le fond et les répercussions sont débattus dans un esprit hautement polémique. Jusque-là tout va bien. Alice Schwarzer n'est-elle pas connue pour la lutte qu'elle mène depuis des décennies contre le libre choix des femmes en matière de prostitution?

Le débat sur la prostitution se déroule souvent de façon similaire, ce qui est effrayant. Après une diatribe contre Alice Schwarzer, on objecte d'abord que l'interdiction de la prostitution ne fait pas le distinguo entre la prostitution forcée et la prostitution choisie.

On devrait aussi précisément dissocier la prostitution forcée du trafic d'êtres humains. Tout le monde est contre la prostitution forcée et le trafic d'êtres humains, mais un contrat entre deux individus consentants ne serait pas l'affaire de l'Etat. De plus, la prostitution existe depuis toujours, ce ne serait pas par hasard qu'on la désigne comme « le plus vieux métier du monde ». L'on propage aussi la thèse qu'il y aurait moins de trafic d'êtres humains dans les pays où la prostitution est légalisée, comme l'a affirmé Lea Bösiger, conseillère au service d'information et de conseil pour les travailleuses du sexe «Isla Victoria» de la Mission de la ville de Zurich, au Club SRF<sup>7</sup>. Au contraire, l'interdiction nuirait aux femmes victimes de la prostitution forcée, ce que personne ne souhaiterait. En outre, la criminalisation ôterait aux femmes des milieux défavorisés et à celles issues des pays pauvres la possibilité de générer des revenus. Qui plus est, une interdiction

n'endiguerait pas le besoin des hommes d'avoir des rapports sexuels tarifés. Cela constituerait une atteinte au droit de pratiquer la sexualité.

Selon Felicitas Schirow, tenancière d'une maison close habituée des talk-shows, ce serait un « besoin fondamental de l'homme » d'avoir accès au sexe tarifé, un « Droit de l'Homme »<sup>8</sup> en quelque sorte. Un client estime même que: « C'est un mal nécessaire. La prostitution est une sorte de soupape de sécurité. Des viols, des meurtres, des agressions sexuelles, voire des divorces peuvent ainsi être évités. »<sup>9</sup>

7 [www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen](http://www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen).

8 <http://manuelaschon.blogspot.ch/>.

9 <http://de.euronews.com/2013/11/29/streit-um-prostitutionsgesetz-in-frankreich-freier-anden-pranger/>.

Est-ce pour autant un métier comme un autre? Est-ce un simple service comme le claironnent sans cesse les défenseurs et défenseuses de la prostitution? La prostitution peut-elle être réglementée par le droit du travail ou par le droit des contrats? Devrait-on introduire des conventions collectives du travail, l'enregistrement du temps de travail, un salaire minimum, des primes de nuit, des dispositions contre les abus, des contrôles réguliers? L'office régional de placement devrait-il pouvoir contraindre des personnes au chômage de travailler dans le milieu de la prostitution et dans les branches similaires comme la pornographie, le striptease, etc. ? Et de la même manière, les bureaux d'aide sociale pourraient ainsi être déchargés... Ou est-ce

un simple contrat selon l'Art. 1 du Code des obligations? Compte tenu du droit au choix volontaire maintes fois cité et de la situation semblable à un contrat entre deux parties, il serait plus approprié de régir la prostitution sous le droit des contrats.

Le Tribunal d'instance de Horgen (ZH) a, à raison, récemment émis une décision de justice sans précédent, comme l'a rapporté NZZ<sup>10</sup>: une prostituée peut exiger un paiement de son client car selon l'Art. 20, chap. 1 du Code des obligations, ce service n'est pas considéré comme allant à l'encontre des mœurs. Analysons ce contrat de service de plus près. Toutefois, faisons la différence entre la prostitution forcée et la prostitution choisie.

Ne parlons pas de l'immense majorité, la part du lion<sup>11</sup> en somme, à savoir la prostitution forcée et la prostitution induite par la pauvreté. Puisque cela nuit grandement à l'image de la « pute heureuse et fière de l'être ». Et dire que nous ne devons pas mettre en parallèle le trafic d'êtres humains avec la prostitution forcée. En se penchant sur les chiffres concernant la Suisse<sup>12</sup>, mais aussi sur ceux du reste du monde<sup>13</sup>, il s'avère que la majeure partie du trafic d'êtres humains pris en flagrant délit, qui représente les 4/5, se fait pour alimenter les réseaux de la prostitution forcée. Ainsi, l'appel à une stricte distinction entre la prostitution forcée et la prostitution choisie, tout comme celle entre la prostitution forcée et le trafic d'êtres humains s'apparente plutôt à une manœuvre de diversion visant à minimiser, sur les plans politique et social la souffrance et l'inhumanité inhérentes à la prostitution. Alors contentons-nous d'analyser - comme le souhaitent les partisan\_e\_s de la prostitution - uniquement le contenu de ce

contrat de service en ce qui concerne la prostitution choisie. Brigitte Obrist décrit le contenu du contrat de service ainsi: « Le désir sexuel pousse les hommes dans les bras des travailleuses du sexe en chair et os. La chaleur d'un corps, la proximité qui peuvent être achetées au même titre que l'illusion de l'intimité et "l'excitation" de pouvoir contraindre quelqu'une à faire quelque chose contre son gré. Le client est à facettes multiples. »<sup>14</sup> Pénétrons dans la chambre d'une prestataire de service sexuel tandis qu'elle s'occupe d'un client. L'échange d'une illusion incluant des actes sexuels contre une rétribution sous forme d'argent. D'après Brigitte Obrist, l'illusion de l'homme consiste à « être désiré et satisfait à sa guise, dans un cadre maîtrisé, sans pour autant avoir à tenir compte des désirs de sa partenaire sexuelle. »<sup>15</sup> Cette illusion est entretenue par la prostituée qui offre son corps et déploie, pour ainsi dire, ses talents d'actrice, et met à disposition différents orifices de son corps pour la pénétration, tout en mimant son propre plaisir lors des actes sexuels pratiqués par et sous la direction du client.

10 [www.nzz.ch/aktuell/zueroch/uebersicht/prostitution-ist-nicht-sittenwidrig-1.18197438](http://www.nzz.ch/aktuell/zueroch/uebersicht/prostitution-ist-nicht-sittenwidrig-1.18197438).

11 Helmut Sporer, Commissaire de police allemand - un expert beaucoup cité - décrit dans sa prise de position pour le Bundestag: « Au quotidien de la prostituée en Allemagne on parle pas allemand, ici la femme est en grande partie ou totalement dépendante, elle peut garder seulement une fraction de ses revenus, est isolée du monde extérieur, travaille est vit dans le même endroit. » Il ajoute: « En gros 90 pourcent des femmes travaillent dans la prostitution (...) forcée, involontairement, en état de nécessité ou semblablement volontairement. »

[/www.welt.de/regionales/koeln/article122158660/Prostitution-weitet-sich-unertraeglich-aus.html](http://www.welt.de/regionales/koeln/article122158660/Prostitution-weitet-sich-unertraeglich-aus.html).

12 [www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0](https://www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0).

13 <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

14 <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

15 [www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen](http://www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen).

En outre, Brigitte Obrist parle de « l'excitation de pouvoir forcer quelqu'une à faire quelque chose contre son gré. » C'est plus fréquemment une femme et plus rarement un homme qui se trouve dans cette situation de contrainte. Par conséquent, le droit au libre choix devrait alors préciser que la femme peut être contrainte par son client à faire ce qu'elle ne veut pas. Dans toutes les autres réalités de la vie, contraindre quelqu'un-e à un acte sexuel est un délit pénal, mais voilà qu'ici, parce qu'il y a une rétribution financière, ladite contrainte se métamorphose en choix libre. En fin de compte, même en matière de prostitution choisie, l'on devrait généreusement tolérer la domination de la sexualité masculine, dans la pure tradition du patriarcat qui implique de l'assimiler et de la maintenir. Cela convient-il à l'égalité des sexes? Brigitte Obrist explique qu'elle se dissocie de son corps pendant l'acte sexuel<sup>16</sup>. La dissociation de son propre être est d'usage courant dans la prostitution<sup>17</sup>. La séparation du corps de l'esprit constitue un des problèmes fondamentaux à la fois dans la prostitution et dans le débat sur la prostitution. Le corps devient un "distributeur de services" qui, à ce qu'il paraît, peuvent être offerts sans soucis. Et nous n'aimons pas aborder les conséquences physiques et psychiques. Des enquêtes internationales prouvent que « deux (ex-)prostituées sur trois souffrent des états post-traumatiques,

à l'instar des vétérans de guerre et des victimes de torture »<sup>18</sup>. Dans nos débats, nous opposons systématiquement un déni sur la consommation abusive de drogues et d'alcool par les prostituées qui finissent par développer une addiction. En général, les défenseurs et défenseuses de la prostitution apprécient lorsque qu'on ignore<sup>19</sup> les expériences de violence et d'abus subis par des prostituées pendant leur enfance ou leur jeunesse, bien que 8 personnes sur 10<sup>20</sup> parmi elles ont fait l'expérience d'un tel vécu. Et dès que l'on évoque ces sujets, surgit alors le reproche selon lequel les pourfendeuses et pourfendeurs de la prostitution tiennent à faire de chaque prostituée une victime et contribuent ainsi à les traiter comme des personnes mineures. Brigitte Obrist de poursuivre: « Quant au pouvoir, il a trait à la confiance en soi. C'est quelque chose que la femme apprend en travaillant dans le milieu de la prostitution... Qu'elle que soit la manière dont on accorde ce privilège d'expérience individuelle de pouvoir à nous les volontaires, les anciennes ou les actuelles, ils ne l'obtiendront jamais par ce biais. »<sup>21</sup> Je me réjouis véritablement pour Brigitte Obrist du fait qu'elle a pu expérimenter une forme d'émancipation et de pouvoir à travers la prostitution. Je m'arroe toutefois le droit de prendre en considération tous les facteurs susnommés et je constate que la situation est loin d'être aussi rose qu'elle n'y paraît.

16 [www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen](http://www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen).

17 Sybille Zumbeck in «Die Prävalenz traumatischer Erfahrungen, Posttraumatischer Belastungsstörung und Dissoziation bei Prostituierten. Eine explorative Studie.» 2001.

18 [www.aliceschwarzer.de/artikel/editorial-312913](http://www.aliceschwarzer.de/artikel/editorial-312913).

19 [www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen](http://www.srf.ch/sendungen/club/prostitution-abschaffen-oder-anschaffen).

20 [www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html](http://www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html).

21 <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/12/08/was-alice-schwarzer-wirklich-will/>.

Parler de libre choix et y centrer tout le débat est un affront fait aux millions de femmes qui transitent par le trafic d'être humains à travers le monde<sup>22</sup> et à celles qui ont entamé cette activité du fait d'un comportement autodestructeur, à l'instar de Tanja Rahm<sup>23</sup>. En mettant entre parenthèses toutes les graves réalités, on finit par aboutir à une dissociation collective.

Par une méthode de Relations Publiques astucieuse et très efficace, l'objet de la discussion a été remplacé par de nouveaux slogans. L'objectif de la fabrication de ce nouveau discours étant de modifier le sens du contenu, de s'éloigner de la réalité. L'abstraction ainsi obtenue ne laisse pas de place à l'empathie<sup>24</sup>. L'abstraction fait régner en « maître absolu » la logique de la prestation. Et l'on finit par perdre de vue le fait que, dans l'univers de la prostitution, des rapports de force patriarcaux sont à l'œuvre et continuent d'être entretenus lorsque l'on parle de prestation de service. Et c'est précisément le butescompté. Une prostituée serait une femme d'affaires indépendante ou une travailleuse de sexe ou une prestataire de service sexuel, le demandeur serait tout simplement un client. Les tenanciers et les tenancières de salons ainsi que les proxénètes, les plus grands bénéficiaires du système, seraient des hommes et des femmes d'affaires. La prestation sexuelle est souvent comparée à une activité quelconque exercée sans plaisir et comportant des conditions précaires. Ainsi se propage l'idée de l'argent facile, vite gagné. Et le grand public de

découvrir que c'est en fait une supercherie. Les personnes qui garnissent leurs bourses sont les propriétaires des maisons closes et des salons, les propriétaires qui encaissent des loyers conséquents, les proxénètes et les individus qui orchestrent le trafic d'être humains. Les prostituées elles-mêmes, dans leur écrasante majorité, ne parviennent pas à s'enrichir. À la Langstrasse à Zurich, le loyer d'une chambre pour une prostituée s'élève à CHF 400.00 par semaine. Dans l'ancien "Sihlquai" le prix d'une passe serait déjà tombée à 10.00<sup>25</sup> Oui, vous avez bien lu: dix francs! Cela signifie que la prostituée doit « s'offrir » aux moins pour 5 passes par jour afin de pouvoir payer ne serait-ce que son loyer. Sans parler du montant qu'elle doit rétrocéder au proxénète, de son aide financière à sa famille au pays natal, de l'assurance maladie obligatoire et d'autres dépenses personnelles<sup>26</sup>. En Allemagne, une prostituée indépendante qui n'est pas une victime de la prostitution perçoit en moyenne 5 euros par client<sup>27</sup>. Et prétendre que cette activité est lucrative pour les prostituées constitue un véritable affront. Brigitte Obrist disait déjà en 1992 que les prix avaient baissé de façon drastique.<sup>28</sup> Il serait temps que la société (y compris les féministes) se penche sur le système de la prostitution en tant que phénomène social qui doit être abordé de manière interdisciplinaire.

22 <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

23 [www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html](http://www.welt.de/vermischtes/article124005103/Prostitution-und-Sklaverei-sind-dasselbe.html).

24 Je recommande le livre de Arno Gruen: *Dem Leben entfremdet*, 2013.

25 Comme Grande Conseillère j'ai eu le privilège de pouvoir accompagner la police municipale

de Zurich pendant une nuit et parler avec les prostituées. Elles ont exprimé cet faits.

26 [www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0](http://www.youtube.com/watch?v=K9TJewRcTu0).

27 [www.srf.ch/sendungen/sternstunde-philosophie/alice-schwarzer-prostitution-skandal-oder-freiheitsakt](http://www.srf.ch/sendungen/sternstunde-philosophie/alice-schwarzer-prostitution-skandal-oder-freiheitsakt).

28 [www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html](http://www.spiegel.de/spiegel/print/d-13680142.html).

Il s'agit à la fois de droit, d'égalité femmes-hommes, de modèles, de stéréotypes, de sexualité, de rapport Nord-Sud, de rapports Est-Ouest, de psychologie, d'éthique, d'exploitation, de violence sexuelle, entre autres. Néanmoins, l'on préfère tenir un discours public selon lequel la soi-disant double morale d'Alice Schwarzer en matière de prostitution ne devrait pas être soutenue car il s'agirait ici d'affaires et de liberté sexuelle... Et je pose la question qui vaille la peine d'être posée: "La liberté pour qui?"

Evoquons à présent la violence que l'on considère comme "risque du métier". Akif Pirinçci, écrivain et client déclaré de prostituées, répond comme suit (également par lettre ouverte) à la très intéressante lettre ouverte<sup>29</sup> rédigée par Tanja Rahm, ancienne prostituée danoise: « En effet, la prostitution se distingue considérablement des autres activités. Les protagonistes se placent sur les tréfonds de l'être humain, quasiment sur un plan animal tellement chargé de passions non déclarées, de fantasmes et de fétichisme. Tant et si bien que l'on en vient brusquement à proliférer des grossièretés et, dans des cas extrêmes, à commettre des actes de violence. Ce sont les risques du métier, ma chère... Quoi qu'il en soit, aucun pouvoir au monde ne pourra changer le fait que le sang de l'homme contient dix fois plus de testostérone que celui de la femme. L'ennui c'est que la morale n'en est pas responsable. »<sup>30</sup>

En s'informant sur les forums des clients de prostituées<sup>31</sup>, l'on se rend compte que le gentil client, l'homme solitaire qui ne parvient pas à satisfaire ses besoins autrement est une trouvaille des partisans et partisans de la prostitution. On y vante, d'une part, la manière dont l'on outrepassé délibérément les limites des femmes. D'autre part, l'on critique durement le fait qu'elles ne sont pas aussi « en rut » qu'on le voudrait ou qu'elles cherchent à limiter la pénétration en utilisant des pratiques provoquant l'éjaculation précoce du client, car elles sont blessées au vagin. Brigitte Obrist estime que: « Une interdiction inciterait les clients à se dire qu'ils n'ont plus à avoir le moindre respect à l'égard des travailleuses du sexe. Si l'on est déjà passible d'une sanction, autant se lâcher sans la moindre vergogne. N'est-ce pas? »<sup>32</sup> Et peut-on parler de respect dans la situation actuelle?

Je suis en premier lieu fort surprise de constater que, dans l'interview du « Spiegel », bien que Brigitte Obrist ait fourni une analyse convaincante sur le lien entre le conditionnement de la sexualité par la pornographie hard et la prostitution, elle refuse résolument de prendre en compte les répercussions négatives inhérentes à l'ensemble de la société. Elle n'est pas la seule à nier le fait que la légalisation de la prostitution favorise uniquement les structures de pouvoir patriarcales.

29 [www.welt.de/vermischtes/article123793374/Ich-ekelte-mich-vor-Euch-und-Euren-Fantasien](http://www.welt.de/vermischtes/article123793374/Ich-ekelte-mich-vor-Euch-und-Euren-Fantasien).

30 <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

31 <http://freiersblick.wordpress.com/>.

32 <http://eidgenossin.wordpress.com/2013/11/16/prostitutionsverbot-eine-heilslehre/>.

Aussi longtemps que des hommes, sachant que la loi est de leur côté, pourront utiliser le corps d'une femme pour satisfaire toutes leurs pulsions sexuelles et s'employer ainsi à déshumaniser<sup>33</sup> les femmes en les traitant comme des marchandises sans valeur, les représentations traditionnelles continueront d'être maintenues et transmises, à savoir que les femmes doivent être sexuellement disponibles pour les hommes et que ces derniers sont ceux qui dirigent les ébats et les pénètrent à leur guise. L'image de la femme dans la société demeure celle de « sainte ou pute », ce qui est étroitement associé à la prostitution<sup>34</sup>.

Tant que les hommes de générations précédentes<sup>35</sup> ne considèrent pas leurs partenaires féminines comme leurs égales en matière de sexualité, en d'autres termes qu'ils s'évertuent à s'entendre avec elles sur leurs désirs mutuels; tant qu'ils pourront perpétrer leur domination sexuelle par le biais de la pornographie et la prostitution, ni l'égalité sexuelle ni l'égalité tout court ne deviendront jamais une réalité<sup>36</sup>. Le mensonge entretenu<sup>37</sup> qui fait de la prostitution « le plus vieux métier du monde » ne devrait pas nous empêcher de lutter contre l'inhumanité et la souffrance. Il a déjà été prouvé que la criminalisation de la prostitution réduit considérablement le trafic d'êtres humains<sup>38</sup> et que sa légalisation, par contre, contribue à le faire prospérer. Le modèle nordique pénalise le client et dépenalise la prostituée. Parallèlement, on offre aux femmes qui veulent s'extraire de la prostitution un soutien médical, psychologique, social et une aide financière. Se sachant protégées par la loi, les prostituées

en Suède sont ainsi inclinées à dénoncer les abus et la violence<sup>39</sup>. Quelle sorte de société incarnons-nous en somme si nous laissons les femmes issues de milieux très modestes et de régions pauvres de la planète livrées à elles-mêmes ainsi qu'à la prostitution forcée, et si nous justifions l'exploitation sexuelle par des slogans tels que 'libre choix' et 'prestation de service', histoire de nous éviter d'avoir à nous confronter à l'immense phénomène social que constitue la prostitution?

Solidarisons-nous avec les prostituées!<sup>40</sup>

Pas avec les personnes qui les exploitent en prétendant que c'est un métier comme un autre !

33 <http://ef-magazin.de/2014/01/14/4839-antwort-auf-ihren-offenen-brief-liebe-ehemalige-nutte-tanja-rahm>.

34 Das Kreuz mit der Kirche. Eine Sexualgeschichte des Christentums. K. Deschner. 1974. S. 368.

35 A bien rappeler les jeunes générations qui conditionnent leur sécularité très tôt avec la pornographie et la prostitution.

36 Ne doutons pas que l'exploitation du corps et de la sexualité féminin y contribue, mais ça serait un autre débat.

37 [www.tagesanzeiger.ch/wissen/geschichte/Der-Mythos-vom-aeltesten-Gewerbe/story/11038144](http://www.tagesanzeiger.ch/wissen/geschichte/Der-Mythos-vom-aeltesten-Gewerbe/story/11038144).

38 <http://journalistsresource.org/studies/international/human-rights/legalized-prostitution-human-trafficking-inflows>.

39 <http://blog.dasmagazin.ch/2012/09/15/eine-frage-der-wurde/>.

40 [www.emma.de/artikel/die-rede-der-frauenministerin-313019](http://www.emma.de/artikel/die-rede-der-frauenministerin-313019).

Traduit par Chantal Nina Kouoh.